

Compte rendu

Réunion des membres désignés de l'organe intergouvernemental de négociation pour rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (« organe de négociation ») 16 et 17 février 2022

Participants

Membres désignés du Bureau

AFR – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
AMR – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
EMR – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
EUR – M. Roland Driece (Pays-Bas)
SEAR – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
WPR – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

M^{me} Jane Ellison, Directrice exécutive, Relations extérieures et gouvernance
D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
D^r Timothy Armstrong, Directeur, Organes directeurs
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M^{me} Gina Vea, Cheffe d'unité, Gouvernance
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice principale, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Gouvernance
D^{re} Claudia Nannini, Juriste
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
D^r Carmen Savelli, Chargé des relations extérieures, Gouvernance

SYNTHÈSE DE LA DISCUSSION

1) Candidatures pour les coprésidents

- Le Bureau élu est convenu de proposer M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud) et M. Roland Driece (Pays-Bas) comme Coprésidents de l'organe de négociation, et Monsieur l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil), M. Ahmed Salama Soliman (Égypte), le D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande) et M. Kazuho Taguchi (Japon) comme Vice-Présidents. Le Bureau élu est également convenu que le Bureau jouerait un rôle essentiel dans la direction des travaux de l'organe de négociation, en prenant note du fait que ses membres ne représentent pas de positions régionales ou nationales. Les propositions du Bureau sont le fruit du travail de l'ensemble de ses membres.

2) Documentation proposée pour la première réunion de l'organe de négociation, notamment l'ordre du jour provisoire, le projet de programme de travail, la méthode de travail, y compris le calendrier et les résultats escomptés

- Le Bureau élu a tenu une discussion, formulé des observations et accepté la documentation pour la première réunion de l'organe de négociation, à savoir l'ordre du jour provisoire, le projet de programme de travail et la méthode de travail, y compris le calendrier et les résultats escomptés (convenus par courriel après la réunion).

- Lors des prochaines réunions du Bureau, des exposés pourraient être faits sur les différents processus connexes qui se déroulent en parallèle des travaux de l'organe de négociation et sur la manière dont ces processus peuvent inspirer la forme d'un instrument à examiner, voire, le cas échéant, en fournir les éléments constitutifs. En outre, d'éventuelles collaborations pourraient être mises en place avec les coprésidents ou les dirigeants d'autres axes de travail en cours à l'OMS, comme le Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte, le processus d'examen du RSI, l'architecture mondiale de la santé pour la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, le Groupe de travail sur le financement durable et la Commission permanente de préparation et de riposte aux pandémies et aux situations d'urgence, afin d'assurer la cohérence et d'éviter les doubles emplois.
- Le Secrétariat pourrait également préparer des exposés sur les différentes formes qu'un instrument pourrait prendre et les soumettre pour information à une prochaine réunion du Bureau et/ou de l'organe de négociation.
- En ce qui concerne les modalités de la première réunion de l'organe de négociation, le 24 février, le Bureau élu a recommandé que les États Membres ne soient invités à présenter des observations générales au moyen de déclarations de groupe et régionales qu'après l'ouverture de la réunion, afin d'assurer une bonne gestion du temps.
- Le Secrétariat préparera un bref rapport de procédure qui sera approuvé à l'issue de la réunion du 24 février.

3) Dates et horaires de travail proposés pour la reprise de la session de la première réunion de l'organe intergouvernemental de négociation

- Le Bureau élu est convenu de proposer la reprise de la session de la première réunion de l'organe de négociation les 14 et 15 mars 2022.

4) Prochaine réunion du Bureau

- Le Bureau élu a décidé que sa prochaine réunion se tiendrait le 23 février 2022. Les membres du Bureau seront présents physiquement aux réunions.
- La réunion examinera en détail les propositions écrites qui ont été reçues de M. Ahmed Soliman et du D^r Viroj Tangcharoensathien concernant le processus de collecte des éléments de fond.
- Lors des futures réunions, le Bureau devrait approuver le compte rendu de sa réunion précédente.

5) Divers

= = =